

Rapport de diagnostic portant sur la gestion des Produits, Equipements, Matériaux et Déchets (PEMD)



Service d'infrastructure de la Défense

Démolition atelier électronique

Base navale – 50100 – Cherbourg en cotentin

—

06/05/2026

Numéro de dossier : M201231_34560
Arrêté employée : Arrêté du 26 mars 2023
Date du repérage : 04/05/2026
Heure d'arrivée : 08 h 00
Date émission : 31/05/2026

Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **Base navale – 50100 – Cherbourg en cotentin**

Référence cadastrale : **Non communiquée**
Périmètre de repérage :
Déconstruction atelier électronique

Propriétaire

Nom : **Base navale**
Adresse : **Base navale – 50100 – Cherbourg en cotentin**

Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre (*Sur déclaration de l'intéressé*) :
Propriétaire
Nom : Nom du propriétaire
Adresse : Numéro et nom de rue – Code postal – Ville

Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**
Adresse : **4, allée Pierre-Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC**

Numéro SIRET : **840 795 348 00027**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité :
7627751904 / 01/07/2026

Opérateur(s) et signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	DILLY Mathieu	Technicien	/	/
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	DILLY Mathieu	Technicien	/	/

Modification et évolution

Date	Indice	Modification apporté
Date rédaction	V	Version
06/05/2026	V01	Version initial

Fait à Caen, le **06/05/2026**

Par : **DILLY Mathieu**

Signature du rédacteur



SOMMAIRE

A.	PRESENTATION DE LA MISSION.....	4
A.1	PRESENTATION DU PROJET	4
A.2	CONTEXTE REGLEMENTAIRE	4
A.3	LIMITE DE L'ETUDE.....	6
A.4	METHODOLOGIE	7
A.4.1	<i>Etude documentaire préalable</i>	<i>7</i>
A.4.2	<i>Relevé in situ.....</i>	<i>7</i>
A.5	ELEMENTS DE REFERENCE ET DOCUMENTS UTILISE.....	8
A.5.1	<i>Eléments acquis lors de visite préalable du site.....</i>	<i>8</i>
A.5.2	<i>Eléments mis à dispositions par le client</i>	<i>8</i>
A.5.3	<i>Autres sources d'informations consultés</i>	<i>9</i>
B.	PERIMETRE DE LA MISSION	10
B.1	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	10
B.2	DESCRIPTION DU SITE	10
B.3	PLAN DU SITE.....	11
C.	INVENTAIRE DE PRODUITS EQUIPEMENT MATERIAUX REEMPLOYABLE.....	13
C.1	RAPPEL	13
C.1.1	<i>Les différents types de valorisation</i>	<i>13</i>
C.2	CRITERE DE SELECTION DES PEM REEMPLOYABLE	14
C.3	SYNTHESE DES PEM SUSCEPTIBLE D'ETRE REEMPLOYABLE.....	14
D.	INVENTAIRE DE PRODUITS EQUIPEMENT MATERIAUX ET DECHETS	16
D.1	DEFINITION	16
D.1.1	<i>Déchets non dangereux inertes : DI.....</i>	<i>16</i>
D.1.2	<i>Déchets non dangereux non inertes : DND.....</i>	<i>16</i>
D.1.3	<i>Déchet d'équipement (DE).....</i>	<i>16</i>
D.1.4	<i>Déchets dangereux : DD</i>	<i>16</i>
D.2	HYPOTHESES DE TRAVAIL RELATIVES AUX QUANTITATIFS DE MATERIAUX ET RESERVES COMPLEMENTAIRES	17
D.3	ZONES NON VISITEES ET CONSTATATIONS DIVERSES	18
D.4	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC DES PRODUITS, EQUIPEMENTS, MATERIAUX ET DECHETS	18
D.5	INVENTAIRE INDICATIF DES FILIERES DE GESTION DES DECHETS A PROXIMITE DU SITE.....	23
E.	ANNEXE.....	24

A. Présentation de la mission

A.1 Présentation du projet

ISID renne souhaite réaliser un diagnostic PEMD portant sur la démolition du bâtiment investigué situé Base navale – 50100 – Cherbourg en cotentin

A.2 Contexte réglementaire

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, qui vise notamment à favoriser le réemploi et la réutilisation, ainsi que l'économie de la fonctionnalité et des services dans le cadre de la lutte contre le gaspillage (article 60).

Les Décrets n° 2021-82 et n° 2021-822 du 25 juin 2021 rendent obligatoire le diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD) issus de la déconstruction et de la rénovation significative. Cette réglementation doit permettre de réduire les incidences globales de l'utilisation des ressources en matière première, d'améliorer la gestion de nos déchets et de renforcer l'application du principe pollueur-payeur. Ce diagnostic ne préjuge en rien de la réalisation des diagnostics prévus par la réglementation (diagnostic amiante avant démolition, plomb, etc.). Il est surtout destiné à fournir, à titre indicatif, au Maître d'Ouvrage les quantités présentes de déchets par catégorie ou nature. Cette étude, qualitative et quantitative, fait partie intégrante du programme de l'opération arrêtée par le Maître d'Ouvrage.

L'arrêté du 26 mars 2023 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de catégories de bâtiments abroge l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments.

Le diagnostic PEMD a pour but de :

- Définir la nature, la quantité et la localisation dans l'emprise de l'opération de démolition des matériaux, produits de construction et équipements constitutifs des bâtiments (des sondages peuvent être nécessaires).
- Estimer leur état de conservation.
- Estimer la nature et la quantité des produits, matériaux et équipements qui peuvent être réemployés.
- Indiquer les possibilités de réemploi (y compris des essais à réaliser) sur le site de l'opération, sur un autre site ou par l'intermédiaire de filières de réemploi (ex : ressourceries, plateformes en ligne de revente, etc.).
- Décrire les précautions de dépose, de stockage et de transport de ces produits, équipements, matériaux et déchets ainsi que les conditions techniques et économiques pour parvenir à leur réemploi.
- Identifier les filières de gestion et de valorisation des déchets locales issus de la démolition envisageable, et ce par ordre de priorité (hiérarchisation des modes de traitement : réutilisation, recyclage ou autre valorisation matière, valorisation énergétique et élimination).

Ce diagnostic constitue le point de départ 'T0' d'une bonne traçabilité de l'ensemble des Produits Equipements Matériaux Déchets produits dans le cadre de la présente opération, d'où l'importance d'une bonne qualification, quantification et localisation de chaque Produit Equipement Matériau Déchet.

Le diagnostic ciblera les principales ressources à enjeux. Il précisera les Produits Equipements Matériaux réemployables, les techniques de dépose et de conditionnement précises, les solutions de stockage et identifiera les éventuels repreneurs.

A.3 Limite de l'étude

AED-Groupe intervient en qualité de prestataire de services pour assurer des missions de conseil qui s'inscrivent dans un contexte en rapport avec la protection de l'environnement. La mission confiée à AED-GROUPE ne constitue pas une Maîtrise d'œuvre. La mission exclut toutes les prestations non décrites spécifiquement dans notre proposition.

Les investigations menées pour cette mission ont été réalisées sur la base des informations en notre possession et de l'accessibilité de la zone d'étude.

Aucun plan ou dossier technique ne permet de connaître toutes les caractéristiques des matériaux mis en œuvre, notamment pour les parties cachées ou inaccessibles.

La nature et les quantités présentées comportent donc une incertitude à intégrer à la lecture.

Dans le cadre de l'estimation quantitative et qualitative du gisement des ressources qui seront générées par les futures opérations de déconstruction sélective et réhabilitation, les hypothèses suivantes ont été considérées dans le cadre de cette évaluation :

- Les estimations des volumes et des tonnages associés des ressources ont été réalisées par rapport au niveau du terrain naturel actuel. Les ouvrages ou installations non visibles à l'œil nu et non représentés sur les plans fournis n'ont pas été considérés dans les calculs.
- Pour le calcul des surfaces et des volumes des ressources, nous nous sommes basés sur les informations fournies par vos soins et les relevés réalisés par AED-GROUPE sur site. L'investigation visuelle sera exhaustive dans la limite des points visibles et accessibles lors de la visite (possibilité de zones masquées du fait de la présence d'équipements non démontés lors de cette phase initiale). Il est à noter qu'aucune investigation n'est envisagée pour déterminer les éléments constitutifs des bâtiments non accessibles, tels que les fondations ou les réseaux enterrés.
- En l'absence de renseignements fiables (exemple : plans incomplets ou accès difficile pour réaliser des relevés), ces calculs ont été effectués selon les règles courantes de la construction.
- Les masses des ressources identifiées ont été calculées au moyen des caractéristiques issues du site internet INIES, la base de données française de référence sur les caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction, et des données internes que AED-Groupe a acquises lors de ces années d'expérience dans le domaine.

A.4 Méthodologie

A.4.1 Etude documentaire préalable

Les recherches effectuées dans le cadre de l'étude documentaire sommaire ont été réalisées sur la base des éléments transmis par le client. Les éléments recueillis sont intégrés par bâtiment au sein des paragraphes suivants. L'objectif de cette phase est de :

- Réaliser un inventaire et une analyse des documents mis à disposition par le client.
- Sensibiliser le client sur l'absence de diagnostics, de plans, ou de tout autre document entraînant une réserve sur la caractérisation/quantification de certains éléments.
- Réaliser un premier état des lieux du bâtiment (année de construction, activités successives, surfaces, etc.).
- Recenser, préalablement aux investigations, les matériaux dangereux. L'objectif étant notamment d'adapter les équipements de protection individuelle et les conditions d'interventions

A.4.2 Relevé in situ

Le personnel intervenant sur le site dispose de l'équipement de sécurité adéquat pour ce type d'intervention (chaussures de sécurité, lampe frontale, gants, casques, lunettes, combinaisons de protection, masques), ainsi que de télémètres laser, d'un odomètre, de projecteurs halogènes, ainsi que d'équipements permettant de faire des sondages en cas de besoin.

Cette étape permet de :

- Caractériser et quantifier précisément les gisements de Produits, Equipements, Matériaux et Déchets, en complétant les informations issues de l'étude documentaire.
- Proposer des recommandations pour la dépose sélective des éléments en fonction de la hiérarchie des modes de traitement.
- Dresser l'inventaire de l'ensemble des Produits, Equipements, Matériaux et Déchets (y compris les déchets résiduels).
- Procéder à des sondages si nécessaire.
- Recenser le potentiel de réemploi / réutilisation / recyclage des Produits, Equipements, Matériaux et déchets ainsi que leur localisation et leurs caractéristiques.
- Dans le cadre d'un éventuel réemploi, les éléments suivants seront répertoriés : état général, marque, date de fabrication, puissance, précautions de dépose et autres éléments présentant un intérêt.
- Identifier des contraintes opérationnelles relatives à la dépose (ex : accès, circulation), au tri et ainsi recommander des modalités logistiques d'évacuation.

A.5 Eléments de référence et documents utilisé

A.5.1 Eléments acquis lors de visite préalable du site

<u>Intitulé de l'élément</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Sans objet</u>	<u>Observation et commentaire</u>
Site en activité		x		
Réalisation d'un plan de prévention	X			
Réseau électrique en tension		x		
Réseau gaz en fonctionnement		x		
Réseau eau potable en fonctionnement		x		
Accessibilité au vide sanitaire		x		
Combles accessibles et visitables		x		
Toiture accessible et visitable		x		Partiellement
Présence d'occupants		x		
Présence d'équipements en fonctionnement		x		
Présence de mobiliers		x		

A.5.2 Eléments mis à dispositions par le client

<u>Intitulé du documents fourni</u>	<u>Réceptionné</u>	<u>Référence/dates/prestataire</u>	<u>Réserves</u>
Repérage amiante avant démolition et/ou avant travaux	Oui	M201231_34556 29/04/2026 DILLY Mathieu	
Dossier technique amiante	Oui	M201231_34556 29/04/2026 DILLY Mathieu	
Repérage plomb avant démolition et/ou avant travaux	Oui	M201231_34556 29/04/2026 DILLY Mathieu	
Diagnostics pollution des sols	Oui	M201231_34556 29/04/2026 DILLY Mathieu	
Diagnostic termites	Oui	M201231_34556 29/04/2026 DILLY Mathieu	
Plan des superstructures	oui	M201231_34556 29/04/2026 DILLY Mathieu	
Plan des infrastructures et ouvrage enterrés	Non	M201231_34556 29/04/2026 DILLY Mathieu	

Plan des réseaux	Oui	M201231_34556 29/04/2026 DILLY Mathieu	
------------------	-----	--	--

A.5.3 Autres sources d'informations consultés

<u>Documents</u>	<u>Sources</u>
Carte topographique	Données de Photographie Aérienne sur le site Géoportail : http://geoportail.fr
Photographie aérienne	Données de Plan IGN sur le site Géoportail : http://geoportail.fr
Plan cadastrales	Données de Parcelle Cadastrales sur le site Géoportail : http://geoportail.fr

B. Périmètre de la mission

B.1 Localisation géographique

Base navale – 50100 – Cherbourg en cotentin La zone concernée par le présent document concerne uniquement décrire de manière succincte les locaux.

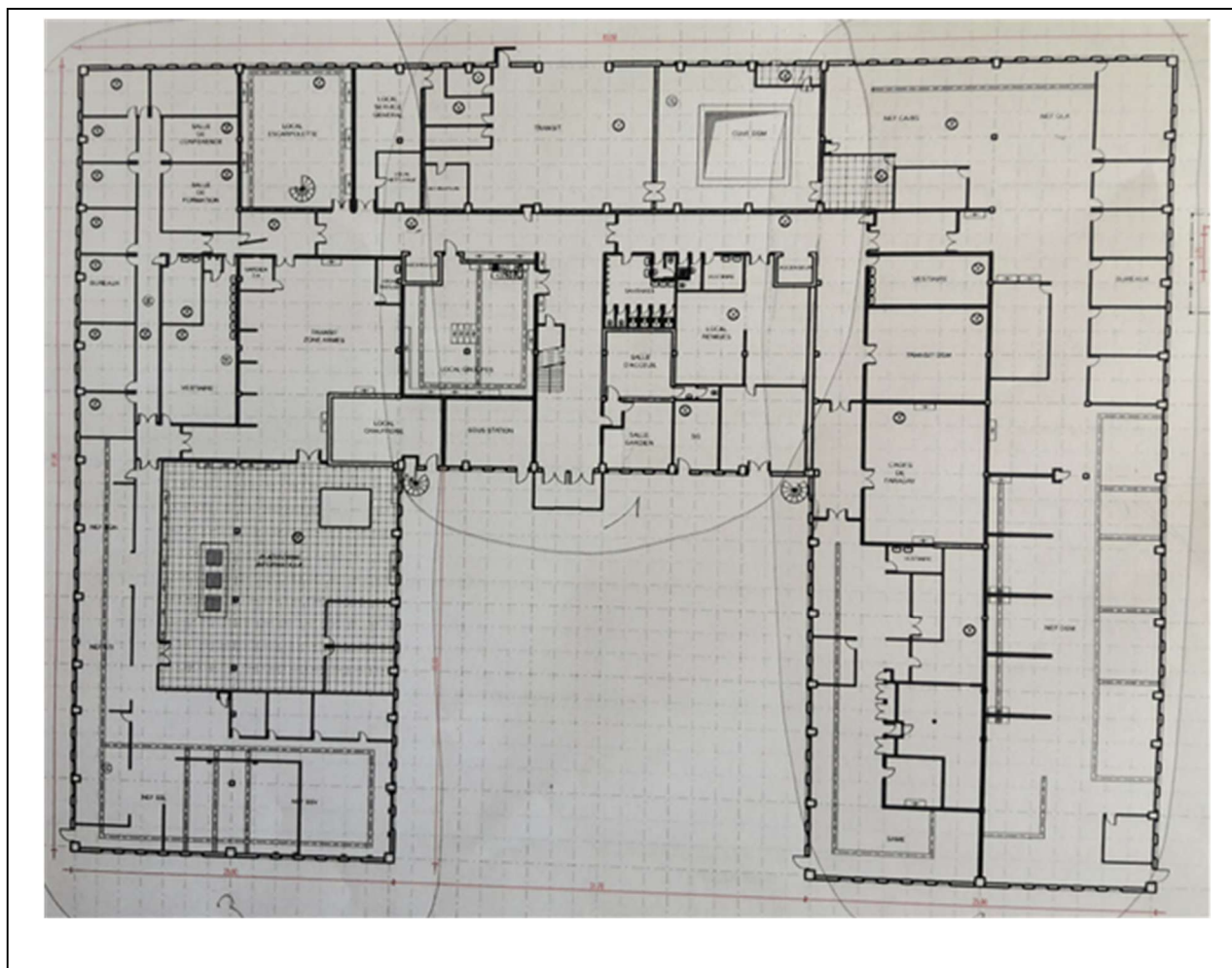
B.2 Description du site

<u>Structures du bâtiment</u>	
Fondation	En béton
Plancher bas	En béton
Plancher	En béton
Murs périphériques	En béton
Cloisonnement	brique alvéolaire/parpaing creux
Plafond	Faux plafond
Huisserie extérieur	En aluminium/bois/métal
Huisserie intérieur	En aluminium/bois
Type de toiture	En bac acier
Charpente	béton
Hauteur faitage (m)	12 m
Hauteur entrain (m)	5 m

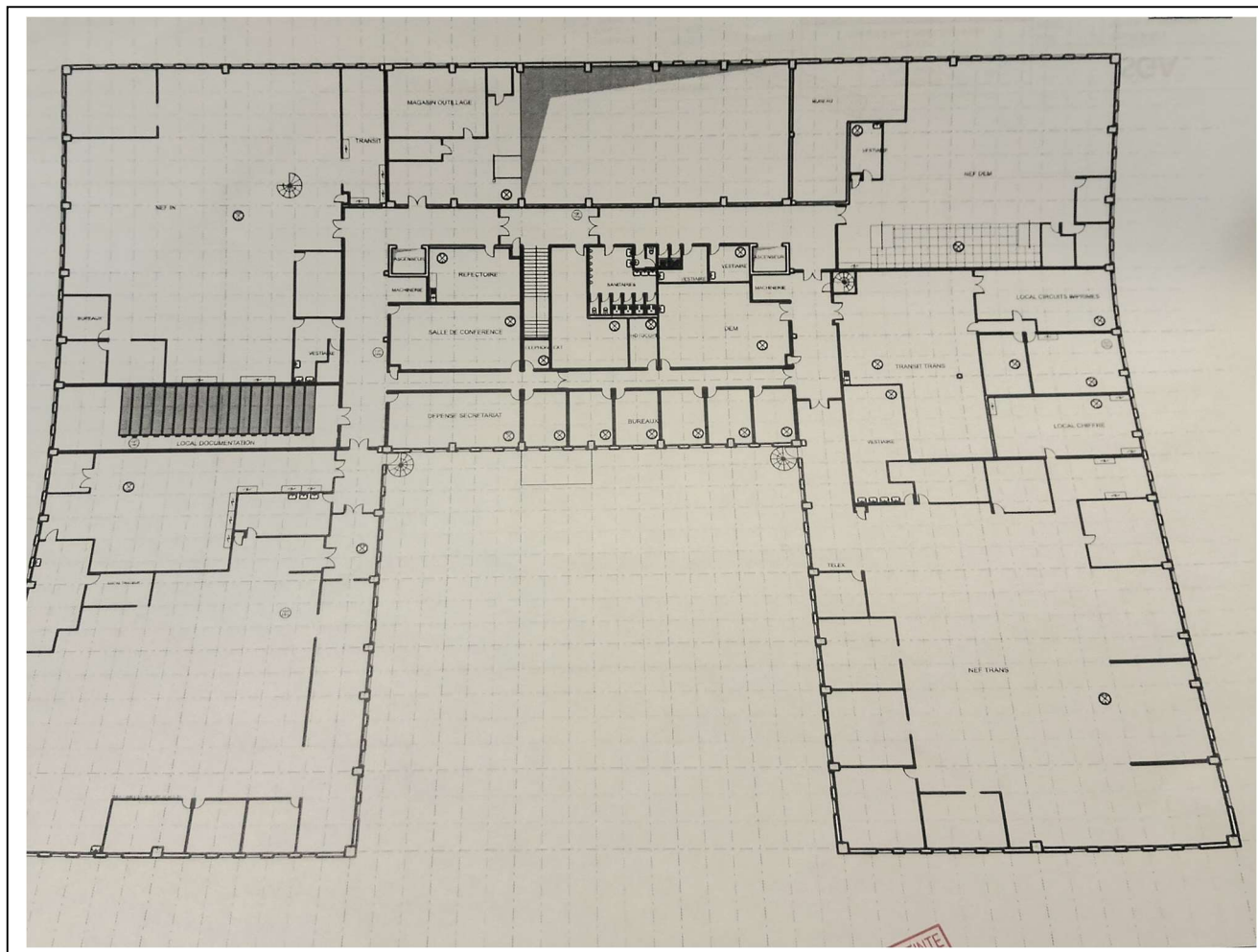
<u>Descriptif général du site</u>	
Surface au sol (m²)	4201.8 m²
Surface de plancher total SHOB (m²)	8403.6 m²
Longueur max (m)	61.90 m
Largeur max (m)	83.50 m
Hauteur max (m)	12 m
Nombre de niveaux(U)	2

B.3 Plan du site

Rdc :



R+1 :

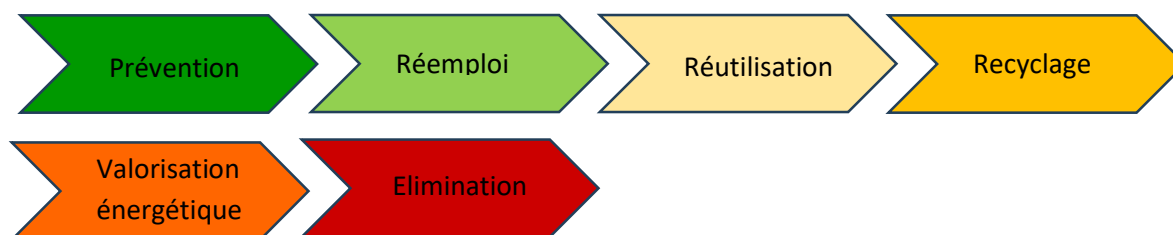


C. Inventaire de Produits Equipement Matériaux Réemployable

C.1 Rappel

Le maître d'ouvrage est responsable de la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD) du chantier. En tant que maître d'ouvrage, vous devez prioritairement avoir pour objectif de réduire les déchets et de promouvoir le réemploi et la réutilisation des PEM. À défaut, vous devez assurer la gestion des déchets en privilégiant la valorisation matière. Lorsque cela est impossible, vous devez favoriser la valorisation énergétique et ne recourir à l'élimination qu'en dernier recours.

Pour rappel : voici la priorisation du devenir des produits, équipements, matériaux et déchets :



C.1.1 Les différents types de valorisation

La valorisation est définie comme toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres substances, matières ou produits qui auraient été utilisés à une fin particulière, ou que des déchets soient préparés pour être utilisés à cette fin, y compris par le producteur de déchets (article L. 541-1-1 du Code de l'environnement).

<u>Valorisation matière</u>	
Réemploi	On emploie un déchet ou une ressource pour un usage analogue à son premier emploi (par exemple, le réemploi de bouteilles consignées).
Réutilisation	On emploie un déchet ou une ressource pour un usage différent de son premier emploi.
Régénération	Par un procédé physique ou chimique, on redonne au déchet ou à la ressource des caractéristiques qui lui permettent de remplacer une matière première neuve. La régénération s'applique notamment aux huiles usagées.
Recyclage	On obtient à partir de déchets ou de ressources, des matières premières entrant dans la fabrication de nouveaux produits.
Centre de Tri	On associe des procédés manuels et mécaniques pour extraire la fraction valorisable des déchets ou des ressources qui y sont acheminés. Les déchets sont ensuite conditionnés et dirigés vers les filières de valorisation.
Compostage	Procédé de décomposition de la matière organique en présence d'air et sous l'action de micro-organismes naturellement présents dans les déchets. On obtient un produit stabilisé et fertilisant utilisable en agriculture : le compost.
Méthanisation	Décomposition de la matière organique en absence d'air. Elle produit du biogaz (riche en méthane) utilisable comme combustible et un amendement organique utilisable en agriculture selon un plan d'épandage. C'est un processus endothermique qui se déroule en enceinte fermée (appelée digesteur, fermenteur, ou réacteur) généralement calorifugée afin d'y maintenir une température constante.
Épandage	Valorisation de matières organiques non toxiques et non pathogènes qui présentent un intérêt agronomique pour la fertilisation, l'amendement des sols ou un intérêt nutritionnel. Il peut être direct ou se faire après une phase d'hygiénisation et de stabilisation (compostage, traitement à la chaux, etc.).

C.2 Critère de sélection des PEM Réemployable

Les Produits, Equipements et Matériaux sont jugé comme potentielle réemployable en fonction des critères de sélection suivant :

Enjeux logistiques et organisationnels



- Logistique : moyens d'accès, outils, anticipation, traçabilité, disponibilité
- Stockage locaux disponibles ? opportunité de foncier temporaire ?
- Sensibilisations de l'ensemble de l'équipe projet et formations nécessaires pour les équipes de dépose soignée et conditionnement

Enjeux économiques



- Développement du Marché
- Manque d'adéquation offre/demande (cf. temporalité)
- Surcoûts à la dépose pour les entreprises de démolition/déconstruction (temps passé) et coûts de revente faibles (exigé par rapport au prix du neuf)
- Modèles économiques à développer
- Quantité intéressante du gisement

Enjeux juridiques



- Cessions de matériaux : dons ou ventes ? Cadres juridiques différents.
- Contrats d'assurance à détailler au cas par cas en fonction du partage des responsabilités.
Exemple : «qui prend le rôle du qualificateur ?»
- Reconnaissance assurantielle

Enjeux sociaux et sociétaux



- Acceptabilité sociale du réemploi
- Formation des acteurs (faire monter la filière en compétence, en même temps que sa création/développement)
- Structuration de la filière et création de nouvelles filières

Enjeux sanitaires



- Emissions et/ou présence de substances dangereuses ?

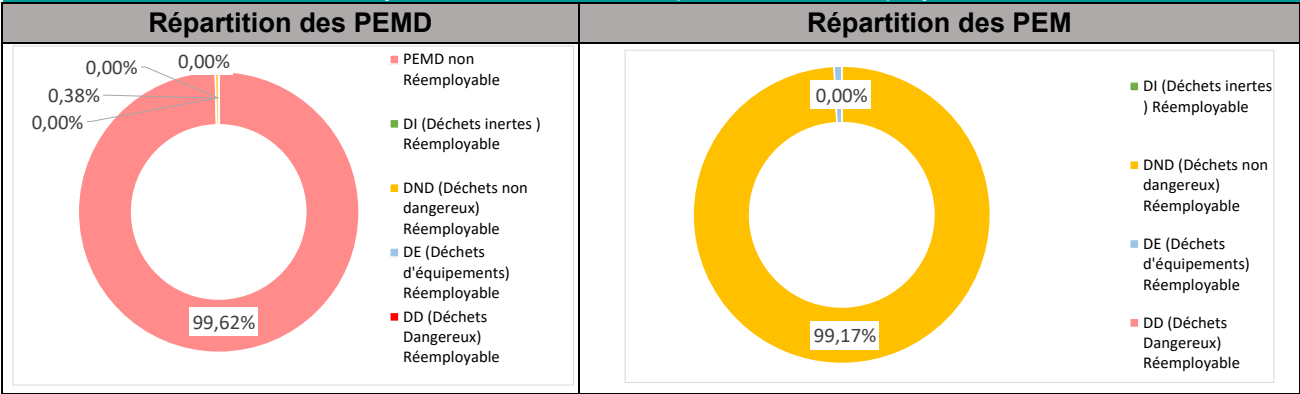
Enjeux techniques



- Méthodologie de qualification du produit, performances techniques
- Qualité du gisement : qualité sur un gisement VS sur l'ensemble des gisements, homogénéité des lots

C.3 Synthèse des PEM susceptible d'être réemployable

C.3 Synthèse des PEM susceptible d'être réemployable



Récapitulatif des tonnages

Total des PEMD			
7882,285 t			
Dont			
PEM susceptible d'être réemployable :		PEMD non Réemployable	
30,147 t		7852,138 t	
soit :		soit :	
Dont		0,38%	
DI (Déchets inertes)	0,000 t	soit :	0,00%
DND (Déchets non dangereux)	29,898 t	soit :	99,17%
DE (Déchets d'équipements)	0,249 t	soit :	0,83%
DD (Déchets Dangereux)	0,000 t	soit :	0,00%

Liste des PEM susceptibles d'être employés

Description	Quantité	Unité de mesure	Poids total	Type d'assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Matériaux constitutif	Localisation
Cloison de séparation amovible (panneaux agglomérés + montant aluminium)	508,42	m2	17794,70 kg	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Bois+Verre+Aluminium+Laine de Verre	Rdc
Cloison de séparation amovible (panneaux agglomérés + montant aluminium)	345,8	m2	12103,00 kg	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Bois+Verre+Aluminium+Laine de Verre	Rdc
Lavabo suspendu	18	unite	207,00 kg	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Céramique	Ensemble du bâtiment
Urinoir	6	unite	42,00 kg	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Céramique	Rdc

Inventaire détaillé de caractérisation des produits, équipements et matériaux (PEM) identifié comme potentiellement réemployables en Annexe 1

Fiches produits détaillés en Annexe 3

D. Inventaire de Produits Equipement Matériaux et Déchets

D.1 Définition

Le ministère de l'Écologie estime la production annuelle des déchets du bâtiment à 38,2 millions de tonnes, dont 10,2 millions de tonnes de déchets de second œuvre.

La réglementation européenne a fixé un objectif de 70 % de valorisation matière des déchets non dangereux du BTP d'ici à 2020 (hors matériaux géologiques). En 2008, l'ADEME estimait que la France se situait à environ 50 %.

D.1.1 Déchets non dangereux inertes : DI

Un déchet inerte est un « déchet qui ne subit aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décompose pas, ne brûle pas, ne produit aucune réaction physique ou chimique, n'est pas biodégradable et ne détériore pas les matières avec lesquelles il entre en contact d'une manière susceptible d'entraîner des atteintes à l'environnement ou à la santé humaine »¹. Il s'agit du béton, des pierres, des tuiles, de la céramique, du verre, de la terre, etc.

D.1.2 Déchets non dangereux non inertes : DND

Un déchet non dangereux ou DND (anciennement dénommé déchet banal) est un type de déchet répondant à la définition suivante : « tout déchet qui ne présente aucune des propriétés qui rendent un déchet dangereux » (non toxique, non explosif, non corrosif, etc.). Il s'agit d'emballages, de bois, de plastiques, de métaux, d'isolants, de plâtre, etc.

D.1.3 Déchet d'équipement (DE)

Dans les déchets d'équipement, vous retrouverez les sanitaires, Génie climatique, Equipements de chauffage, climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux, Matériel industriel ou mobilier, Conduits de fluide et canalisations, Câbles ainsi que les DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques).

D.1.4 Déchets dangereux : DD

Les déchets dangereux sont des déchets qui représentent un risque pour la santé ou l'environnement. De par leur nature, ils nécessitent un traitement adapté. Il s'agit de peintures en solvant, de bois fortement traités, d'amiante, d'hydrocarbures, etc.

D.2 Hypothèses de travail relatives aux quantitatifs de matériaux et réserves complémentaires

Les propositions de valorisation identifiées dans le présent document sont indicatives. L'entreprise titulaire de la démolition sera responsable du choix et de la gestion des filières d'évacuation afin d'atteindre les objectifs fixés.

Concernant les matériaux amiantés, l'estimation des tonnages de matériaux dangereux classifiés comme déchets dangereux contenant de l'amiante a été effectuée d'après notre retour d'expérience ainsi que d'après le Guide de prévention de l'INRS de 2012 relatif aux « Travaux de retrait ou d'encapsulage de matériaux contenant de l'amiante ». Il a été établi en tant qu'hypothèses de travail (à titre indicatif), les méthodes suivantes :

- Joint/mastic amianté de vitrage : dépose du châssis/support de l'huissierie et évacuation en tant que déchets amiantés (sans séparation préalable) ;
- Dalle vinyle + colle amiantée : toute la dalle de vinyle part en déchets amiantés et la dalle béton est grenillée pour enlever la colle amiantée de son support.
- Colle sur dalle béton : toute la dalle béton part en déchets amiantés et la dalle béton est grenillée pour enlever la colle amiantée de son support.

Ces méthodes sont proposées à titre indicatif, et seule une société habilitée de désamiantage pourra recommander une méthode de désamiantage qui devra être validée dans un Plan de retrait des matériaux amiantés. Ces hypothèses de travail ont été formulées dans le but d'obtenir un poids approximatif des déchets à évacuer en tant que déchets dangereux amiantés. Elles ne constituent pas des recommandations quant à la méthode préconisée pour désamianter le site.

Certains éléments (portes métalliques, fenêtres métalliques, garde-corps) sont recouverts d'une peinture contenant du plomb. Il existe ainsi un risque d'exposition des travailleurs lors du démontage de ces éléments (risque d'ingestion ou d'inhalation de poussières de plomb suite au contact avec des poussières libérées à l'occasion du démontage et/ou du découpage). Des précautions seront ainsi à prendre par les travailleurs lors de ces opérations de démontage/déconstruction (ventilation adaptée, EPI, etc.). Des consignes devront être transmises aux acteurs concernés par les travaux.

Concernant la revalorisation des matériaux, la nature du support est à considérer, à savoir le métal. Des unités de recyclage de traitement de matériaux plombés, voire des installations de stockage de classe 2, sont à considérer pour ces matériaux. L'entreprise en charge du recyclage des métaux recouverts de plomb devra disposer des agréments afin de traiter ces peintures impactées. L'entreprise titulaire de la démolition devra réaliser des vérifications complémentaires sur les matériaux (tests de lixiviation plomb, par exemple) afin de déterminer la filière d'élimination la plus adaptée selon la réglementation en vigueur pour ces déchets dangereux.

Concernant les groupes froids et climatiseurs contenant des agents frigorigènes (exemple : R404A), il a été considéré qu'un agent de réfrigération était présent dans les systèmes rencontrés sur la base de la quantité de produit indiquée par la documentation générale du type d'équipement en question. Il est possible qu'il y ait moins – voire pas du tout – de produits en circulation au moment du démantèlement. De plus, les réseaux de tuyauteries et autres parties de machines véhiculant ces produits dangereux (e.g. eau glycolée) ont été considérés comme déchets non dangereux car en principe, ceux-ci sont purgés et rincés avant démantèlement. Il est suggéré de se rapprocher d'une société de démantèlement habilitée afin d'établir un devis approprié pour l'évacuation de ces produits.

Concernant l'estimation des tonnages relative aux isolants de tuyauteries, les coquilles de protection n'ont pas été ouvertes pour obtenir un visuel du type de matériaux utilisés à l'intérieur. Cependant, certaines parties d'isolant étaient visibles en raison d'un arrachement, voire d'une dégradation des coquilles. Les diamètres des tuyauteries protégées par des coquilles de protection ont été estimés sur la base de nos retours d'expérience.

Nous avons estimé les dimensions des poutres en béton à partir des éléments visibles de la charpente et du plancher du niveau R+1.

Nous avons estimé le poids du pont roulant en tenant compte de sa portée, de sa capacité de levage et des zones des parties métalliques visibles.

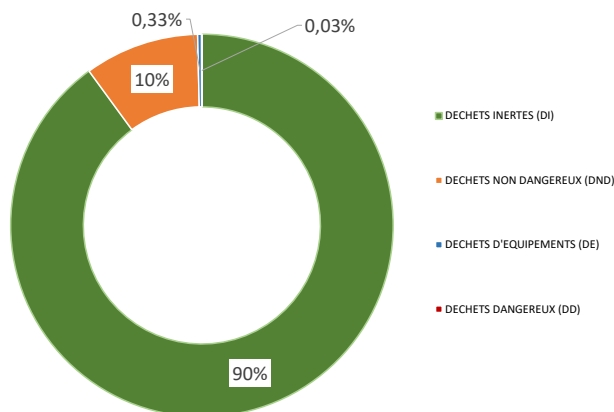
D.3 Zones non visitées et constatations diverses

Une partie de la toiture en bac acier est inaccessible

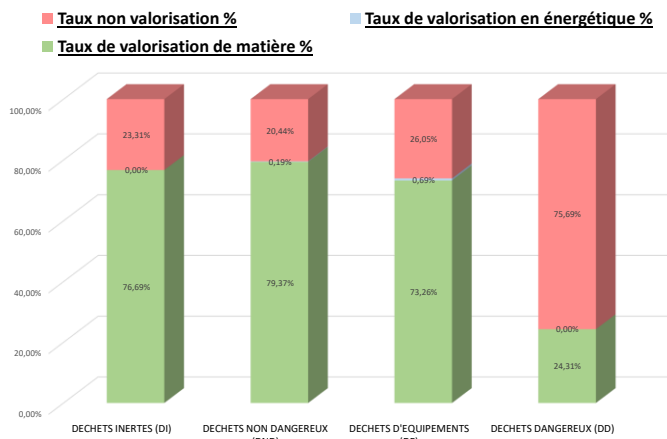
D.4 Synthèse du diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets

D.4 Synthèse du diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets

Répartition de déchets par catégorie



Taux de valorisation par catégorie



Récapitulation tonnage

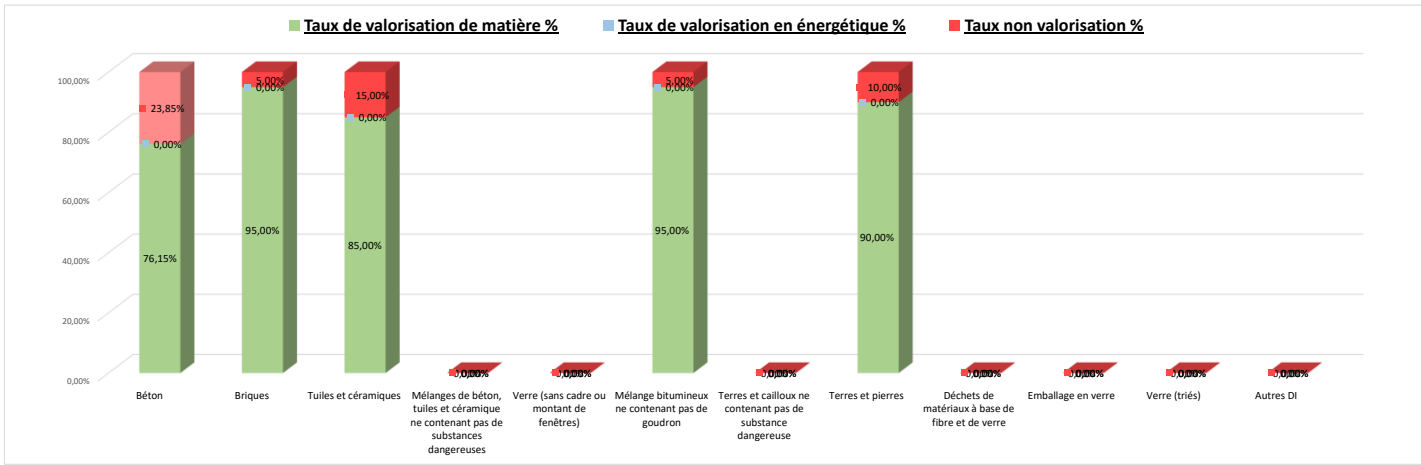
Désignation	Poids total (Kg)	Désignation	Poids total (Kg)
DECHETS INERTES (DI)			
Béton	6880979,15 kg	Terres et cailloux ne contenant pas de substance dangereuse	0,00 kg
Briques	14697,00 kg	Terres et pierres	738,00 kg
Tuiles et céramiques	11347,50 kg	Déchets de matériaux à base de fibre et de verre	0,00 kg
Mélanges de béton, tuiles et céramique ne contenant pas de substances dangereuses	0,00 kg	Emballage en verre	0,00 kg
Verre (sans cadre ou montant de fenêtres)	0,00 kg	Verre (triés)	0,00 kg
Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron	182360,00 kg	Autres DI	0,00 kg
TOTAL INERTES (DI)	7090121,65 kg		

DECHETS NON DANGEREUX (DND)		DECHETS NON DANGEREUX (DND)	
Plâtre		Revêtements de sol	
Plaques et carreaux	446897,96 kg	Moquette	0,00 kg
Enduits et supports inertes	0,00 kg	Linoléum	12230,82 kg
Bois		Parquet (massif, flottant)	0,00 kg
Bois A (emballages, palettes)	0,00 kg	Autres revêtement de sol	0,00 kg
Bois B : BR1	0,00 kg	Revêtements d'étanchéité	
Bois B : BR2	11017,43 kg	Revêtements d'étanchéité bitumineux	0,00 kg
Métaux		Revêtements d'étanchéité synthétiques	0,00 kg
Cuivre	0,00 kg	Complexes	
Aluminium	739,20 kg	Staff, stuc et plaques de gypse cellulose	0,00 kg
Ferreux	39265,30 kg	Panneaux sandwich	0,00 kg
Zinc	408,90 kg	Complexe plâtre + isolant	0,00 kg
Autres, non ferreux	0,00 kg	Autres matériaux complexes	0,00 kg
Plastiques		Divers	
PP	0,00 kg	Fenêtres et autres ouvertures vitrées	6528,64 kg
PE	0,00 kg	Mélange de DND listés ci-dessus	221446,34 kg
PVC	0,00 kg	Végétaux	0,00 kg
PS	0,00 kg	Terre végétale	0,00 kg
PSE	0,00 kg	Autres matériaux ou DND	0,00 kg
XPS	5498,55 kg		
Polyuréthane	0,00 kg		
Autres plastiques	0,00 kg		
Matériaux isolants hors isolants polymères			
Laines minérales de verre	15112,80 kg		
Laines minérales de roche	0,00 kg		
Isolants biosourcés	5006,87 kg		
Autres matériaux isolants	0,00 kg		
TOTAL DECHETS NON DANGEREUX (DND)	764152,80 kg		

DECHETS D'EQUIPEMENTS (DE)		DECHETS D'EQUIPEMENTS (DE)	
Equipements sanitaires (lavabos, éviers, WC ...)	1112,94 kg	DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques)	
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)	461,20 kg	Luminaires (tubes fluorescents, lampes à décharges, lampes à LED)	0,00 kg
Equipements de chauffage, climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux	90,00 kg	Électroménagers	6,00 kg
Matériel industriel ou mobilier	625,50 kg	Autres DEEE contenant des substances dangereuses	6139,33 kg
Conduits de fluide et canalisations	810,72 kg	Autres DEEE non dangereux	11848,90 kg
Câbles	419,25 kg		
Équipement divers (ascenseurs, armoires TGBT, ...)	4400,48 kg		
TOTAL DECHETS D'EQUIPEMENTS (DE)	25914,32 kg		

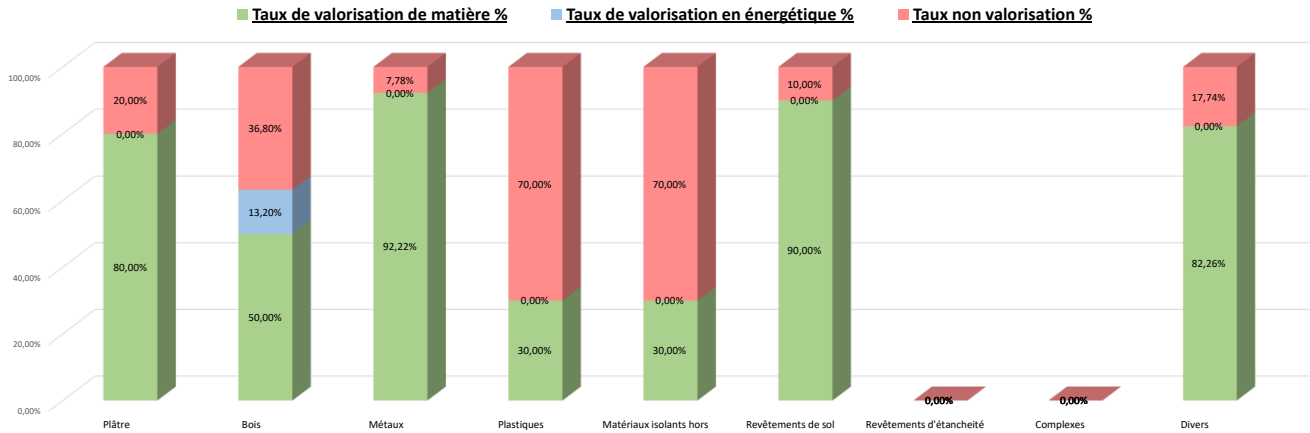
DECHETS DANGEREUX (DD)		DECHETS DANGEREUX (DD)	
Amiante	1576,00 kg	Bois traités contenant des substances dangereuses (bois C)	0,00 kg
Enrobés à chaud contenant du goudron	0,00 kg	Terres contenant des substances dangereuses	0,00 kg
Revêtements d'étanchéité contenant du goudron	0,00 kg	Autres DD	0,00 kg
Éléments recouverts de peinture contenant des substances dangereuses	520,00 kg		
TOTAL DECHETS DANGEREUX (DD)	2096,00 kg		
TOTAL TOUT DECHETS	7882284,77 kg		

Synthèse de revalorisation des déchets inertes (DI)



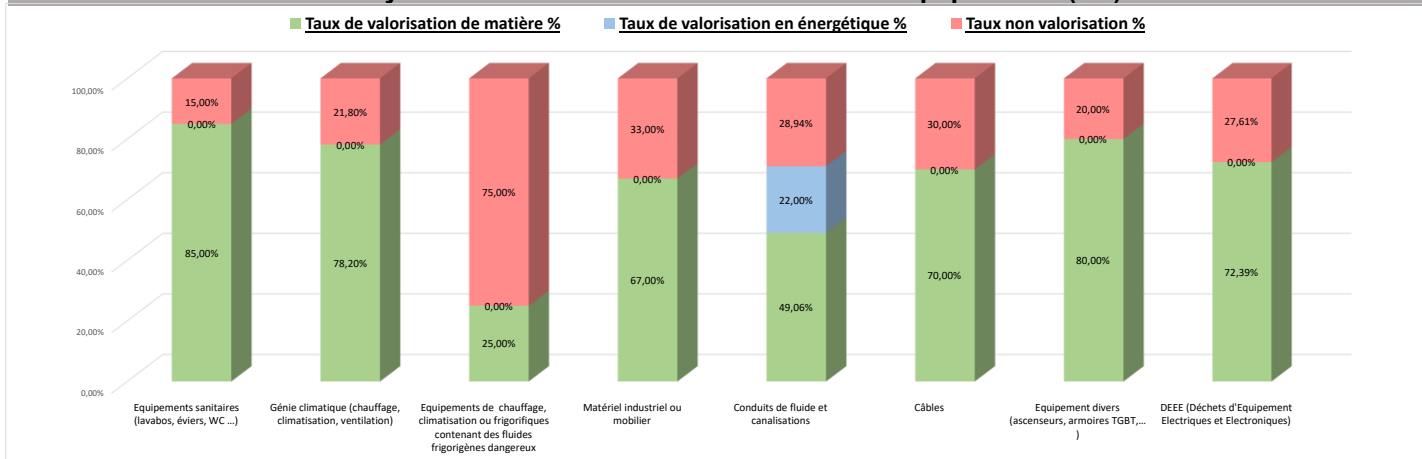
Déchets inertes (DI)	Quantité (t)	Taux de valorisation de matière %	Masse valorisable en matière (t)	Taux de valorisation en énergétique %	Masse valorisable en énergie (t)	Taux non valorisation %	Masse non valorisé (t)
Béton	6880,979 t	76,15%	5240,130 t	0,00%	0,000 t	23,85%	1640,849 t
Briques	14,697 t	95,00%	13,962 t	0,00%	0,000 t	5,00%	0,735 t
Tuiles et céramiques	11,348 t	85,00%	9,645 t	0,00%	0,000 t	15,00%	1,702 t
Mélanges de béton, tuiles et céramique ne contenant pas de substances dangereuses	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Verre (sans cadre ou montant de fenêtres)	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron	182,360 t	95,00%	173,242 t	0,00%	0,000 t	5,00%	9,118 t
Terres et cailloux ne contenant pas de substance dangereuse	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Terres et pierres	0,738 t	90,00%	0,664 t	0,00%	0,000 t	10,00%	0,074 t
Déchets de matériaux à base de fibre et de verre	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Emballage en verre	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Verre (triés)	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Autres DI	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
TOTAL DECHETS INERTES (DI)	7090,122 t	76,69%	5437,644 t	0,00%	0,000 t	23,31%	1652,478 t

Synthèse de revalorisation des déchets non dangereux (DND)



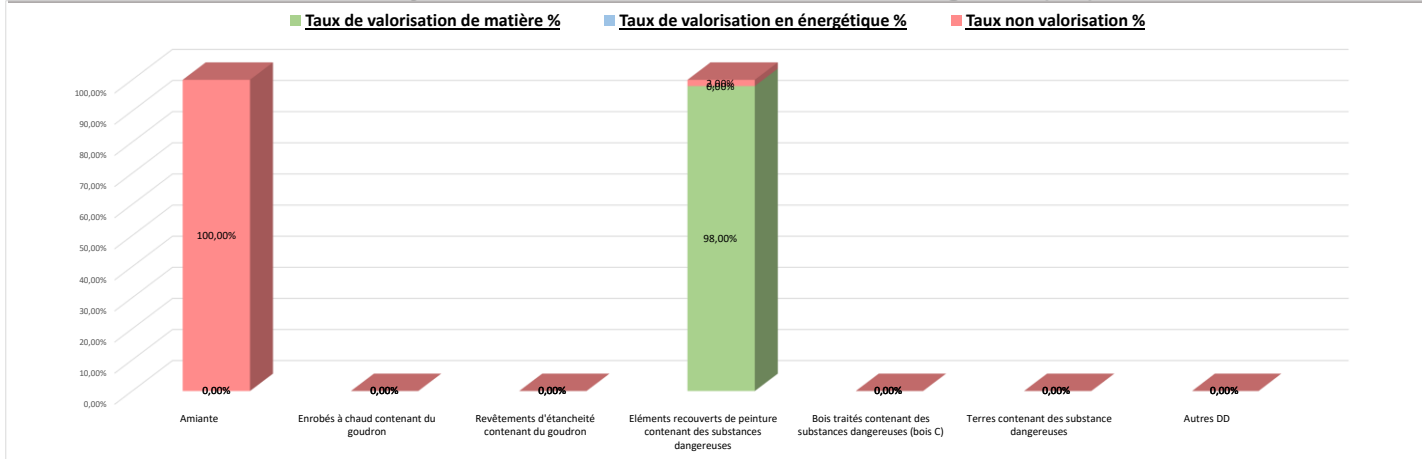
Déchets non dangereux (DND)	Quantité (t)	Taux de valorisation de matière %	Masse valorisable en matière (t)	Taux de valorisation en énergétique %	Masse valorisable en énergie (t)	Taux non valorisation %	Masse non valorisé (t)	
Plâtre	Sous Total ;	446,898 t	80,00%	357,518 t	0,00%	0,000 t	20,00%	89,380 t
Plaques et carreaux		446,898 t	80,00%	357,518 t	0,00%	0,000 t	20,00%	89,380 t
Enduits et supports inertes		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Bois	Sous Total ;	11,017 t	50,00%	5,509 t	13,20%	1,454 t	36,80%	4,054 t
Bois A (emballages, palettes)		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Bois B : BR1		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Bois B : BR2		11,017 t	50,00%	5,509 t	13,20%	1,454 t	36,80%	4,054 t
Métaux	Sous Total ;	40,413 t	92,22%	37,269 t	0,00%	0,000 t	7,78%	3,145 t
Cuivre		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Aluminium		0,739 t	98,00%	0,724 t	0,00%	0,000 t	2,00%	0,015 t
Ferreux		39,265 t	92,13%	36,176 t	0,00%	0,000 t	7,87%	3,089 t
Zinc		0,409 t	90,00%	0,368 t	0,00%	0,000 t	10,00%	0,041 t
Autres, non ferreux		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Plastiques	Sous Total ;	5,499 t	30,00%	1,650 t	0,00%	0,000 t	70,00%	3,849 t
PP		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
PE		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
PVC		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
PS		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
PSE		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
XPS		5,499 t	30,00%	1,650 t	0,00%	0,000 t	70,00%	3,849 t
Polyuréthane		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Autres plastiques		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Matériaux isolants hors isolants polymères	Sous Total ;	20,120 t	30,00%	6,036 t	0,00%	0,000 t	70,00%	14,084 t
Laines minérales de verre		15,113 t	30,00%	4,534 t	0,00%	0,000 t	70,00%	10,579 t
Laines minérales de roche		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Isolants biosourcés		5,007 t	30,00%	1,502 t	0,00%	0,000 t	70,00%	3,505 t
Autres matériaux isolants		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Revêtements de sol	Sous Total ;	12,231 t	90,00%	11,008 t	0,00%	0,000 t	10,00%	1,223 t
Moquette		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Linoléum		12,231 t	90,00%	11,008 t	0,00%	0,000 t	10,00%	1,223 t
Parquet (massif, flottant)		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Autres revêtement de sol		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Revêtements d'étanchéité	Sous Total ;	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Revêtements d'étanchéité bitumineux		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Revêtements d'étanchéité synthétiques		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Complexes	Sous Total ;	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Staff, stuc et plaques de gypse celluloise		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Panneaux sandwich		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Complexe plâtre + isolant		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Autres matériaux complexes		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Divers	Sous Total ;	227,975 t	82,26%	187,528 t	0,00%	0,000 t	17,74%	40,447 t
Fenêtres et autres ouvertures vitrées		6,529 t	68,40%	4,466 t	0,00%	0,000 t	31,60%	2,063 t
Mélange de DND listés ci-dessus		221,446 t	82,67%	183,062 t	0,00%	0,000 t	17,33%	38,384 t
Végétaux		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Terre végétale		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Autres matériaux ou DND		0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
TOTAL DECHETS NON DANGEREUX (DND)		764,153 t	79,37%	606,517 t	0,19%	1,454 t	20,44%	156,181 t

Synthèse de revalorisation des déchets d'équipements (DE)



Déchets d'équipements (DE)	Quantité (t)	Taux de valorisation de matière %	Masse valorisable en matière (t)	Taux de valorisation en énergétique %	Masse valorisable en énergie (t)	Taux non valorisation %	Masse non valorisé (t)
Équipements sanitaires (lavabos, éviers, WC ...)	1,113 t	85,00%	0,946 t	0,00%	0,000 t	15,00%	0,167 t
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)	0,461 t	78,20%	0,361 t	0,00%	0,000 t	21,80%	0,101 t
Équipements de chauffage, climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux	0,090 t	25,00%	0,023 t	0,00%	0,000 t	75,00%	0,068 t
Matériel industriel ou mobilier	0,626 t	67,00%	0,419 t	0,00%	0,000 t	33,00%	0,206 t
Conduits de fluide et canalisations	0,811 t	49,06%	0,398 t	22,00%	0,178 t	28,94%	0,235 t
Câbles	0,419 t	70,00%	0,293 t	0,00%	0,000 t	30,00%	0,126 t
Équipement divers (ascenseurs, armoires TGBT,...)	4,400 t	80,00%	3,520 t	0,00%	0,000 t	20,00%	0,880 t
DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques)	Sous Total :	17,994 t	72,39%	13,026 t	0,00%	0,000 t	27,61%
Luminaires (tubes fluorescents, lampes à décharges, lampes à LED)	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Électroménagers	0,006 t	70,00%	0,004 t	0,00%	0,000 t	30,00%	0,002 t
Autres DEEE contenant des substances dangereuses	6,139 t	77,00%	4,727 t	0,00%	0,000 t	23,00%	1,412 t
Autres DEEE non dangereux	11,849 t	70,00%	8,294 t	0,00%	0,000 t	30,00%	3,555 t
TOTAL DECHETS D'EQUIPEMENTS (DE)	25,914 t	73,26%	18,986 t	0,69%	0,178 t	26,05%	6,750 t

Synthèse de revalorisation des déchets dangereux (DD)



Déchets dangereux (DD)	Quantité (t)	Taux de valorisation de matière %	Masse valorisable en matière (t)	Taux de valorisation en énergétique %	Masse valorisable en énergie (t)	Taux non valorisation %	Masse non valorisé (t)
Amiante	1,576 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	100,00%	1,576 t
Enrobés à chaud contenant du goudron	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Revêtements d'étanchéité contenant du goudron	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Éléments recouverts de peinture contenant des substances dangereuses	0,520 t	98,00%	0,510 t	0,00%	0,000 t	2,00%	0,010 t
Bois traités contenant des substances dangereuses (bois C)	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Terres contenant des substance dangereuses	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
Autres DD	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t	0,00%	0,000 t
TOTAL DECHETS DANGEREUX (DD)	2,096 t	24,31%	0,510 t	0,00%	0,000 t	75,69%	1,586 t

Inventaire tableau détaillé de caractérisation des déchets en Annexe 2

D.5 Inventaire indicatif des filières de gestion des déchets à proximité du site

Les filières de valorisation des déchets doivent être identifiées selon leur proximité :

Recommandations :

- DI : iso-distance de 15 km
- DNDNI : iso-distance de 30 km
- DD : iso-distance de 60 km

Les filières de valorisation des déchets peuvent être identifiées via différents outils :

<https://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/>

Inventaires des filières de gestions des déchets à proximité du site

Déchets inertes (DI)

Distance	Nom	Contact
11 km	Carrière de Brix <i>Partenaire REP Bâtiment (PMCB) : Ecominéro</i>	Adresse : 72 Rte du Mont à la Kaine - 50700 BRIX Tél : 02 33 41 94 44
16 km	E3R BOURGOGNE <i>Partenaire REP Bâtiment (PMCB) : Ecominéro</i>	Adresse : 1 La Grande Lande, 50440 La Hague - 50440 SAINTE-CROIX-HAGUE Tél : 02 33 93 11 79

Déchets non dangereux (DND)

Distance	Nom	Contact
18 km	Derichebourg <i>Partenaire REP Bâtiment (PMCB) : Valobat</i>	Adresse : 38 Rte de Sottevast - 50700 YVETOT- BOCAGE Tél : 02 33 40 02 55
5.4 km	Déchetterie d'Octeville <i>Non REP</i>	Adresse : 11 Chem. du Fort Neuf, 50130 Cherbourg-en-Cotentin Tél : 02 33 93 98 85

Déchets dangereux (DD)

Distance	Nom	Contact
146 km	VEOLIA PROPRETE <i>Non REP</i>	Adresse : ZA La Remaizière - 61790 SAINT-PIERRE-DU-REGARD Tél : 02 31 69 33 30

E. ANNEXE

- Annexe 1 : Inventaire détaillé de caractérisation des produits, équipements et matériaux (PEM) identifié comme potentiellement réemployables
- Annexe 2 : Inventaire tableau détaillé de caractérisation des déchets
- Annexe 3 : Fiches produits détaillés
- Assurance

Annexe 1

Caractérisation des produits, équipements et matériaux (PEM) identifiés comme potentiellement réemployables (Tableau 1)

Categorie de déchets	Description	Quantité	Unité de mesure	Dimension			Type d'assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Matériaux constitutif	Localisation	Conditions techniques et économiques pour permettre le réemploi du PEM	Informations techniques disponibles	Précautions de dépose, transport et stockage
				largeur / épaisseur / diamètre	Longueur / profondeur	Hauteur								
5.1 - Cloisons	Cloison de séparation amovible (panneaux agglomérés + montant aluminium)	508,420	m2	/	/	2,600	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Bois+Verre+Aluminu m+Laine de Verre	Rdc	Non	Non	Oui
5.1 - Cloisons	Cloison de séparation amovible (panneaux agglomérés + montant aluminium)	345,800	m2	/	/	2,600	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Bois+Verre+Aluminu m+Laine de Verre	Rdc	Non	Non	Oui
9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, urinoirs, etc)	Lavabo suspendu	18,000	unite	/	/	/	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Céramique	Ensemble du bâtiment	Non	Non	Oui
9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, urinoirs, etc)	Urinoir	6,000	unite	/	/	/	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Céramique	Rdc	Non	Non	Oui

Annexe 2

Caractérisation des déchets (Tableau 2)

Categorie de déchets	Description	Code déchet	Quantité	Unité de mesure	Dimension			Poids total (kg)	Localisation	Valorisation matière			Valorisation énergétique	Non valorisé	
					largeur / épaisseur / diamètre	Longueur / profondeur	Hauteur			Réutilisation	Recyclage	Remblayage	A incinérer avec valorisation	Incinération	Enfouissement
DECHETS INERTES (DI)															
Béton															
3.3 - Façades	Béton armé sous bassement	17 01 01	3,626	m2	0,200	/	/	1813,000	Rdc	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
3.1 - Planchers	Béton armé peinture vert	17 01 01	0,300	m2	0,200	/	/	150,000	Rdc	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
14.1 - Autres	Poutre en béton armé	17 01 01	570,000	ml	0,490	0,540	/	377055,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
14.1 - Autres	Poutre en béton armé	17 01 01	110,000	ml	0,350	0,350	/	33687,500	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
3.4 - Refends	Parpaing creux	17 01 01	850,700	m2	0,200	/	/	85070,000	Rdc	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
14.1 - Autres	Poutre en béton armé	17 01 01	220,500	ml	0,200	/	0,300	33075,000	Toiture	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
14.1 - Autres	Poutre en béton armé	17 01 01	95,000	ml	0,250	/	0,450	26718,750	Toiture	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
14.1 - Autres	Poutre en béton armé	17 01 01	157,500	ml	0,200	/	0,300	23625,000	Toiture	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
14.1 - Autres	Poutre en béton armé	17 01 01	40,000	ml	0,200	/	0,400	8000,000	Toiture	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
14.1 - Autres	Poutre en béton armé	17 01 01	1114,200	ml	0,200	/	0,300	167130,000	Toiture	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
14.1 - Autres	Poutre en béton armé	17 01 01	22,000	unite	0,350	24,500	0,650	306556,250	Toiture	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
3.1 - Planchers	Béton armé	17 01 01	8390,000	m2	0,190	/	/	3985250,000	Etage intermédiaires	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
3.3 - Façades	Béton armé	17 01 01	3665,697	m2	0,200	/	/	1832848,650	Façades périphériques	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
					Sous-total		6880979,15 kg								

Briques															
5.1 - Cloisons	Brique alvéolaire	17 01 02	109,000	m2	0,050	/	/	4905,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	95,00%	0,00%	0,00%	0,00%	5,00%
5.1 - Cloisons	Brique alvéolaire	17 01 02	64,000	m2	0,100	/	/	5760,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	95,00%	0,00%	0,00%	0,00%	5,00%
5.1 - Cloisons	Brique alvéolaire	17 01 02	64,000	m2	0,070	/	/	4032,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	95,00%	0,00%	0,00%	0,00%	5,00%
Sous-total								14697,00 kg							

Tuiles et céramiques															
7.1 - Revêtements des sols (parquet, carrelage, etc.)	Sol carrelage	17 01 03	86,300	m2	/	/	/	2157,500	Ensemble du bâtiment	0,00%	85,00%	0,00%	0,00%	0,00%	15,00%
7.2 - Revêtements des murs et plafonds	Faïence	17 01 03	367,600	m2	/	/	/	9190,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	85,00%	0,00%	0,00%	0,00%	15,00%
								Sous-total	11347,50 kg						

Mélanges de béton, tuiles et céramique ne contenant pas de substances dangereuses		
	Sous-total	0,00 kg

Verre (sans cadre ou montant de fenêtres)		
	Sous-total	0,00 kg

Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron															
1.3 - Voiries, revêtements	Enrobé	17 03 02	970,000	m2	/	/	/	182360,000	Extérieur	0,00%	95,00%	0,00%	0,00%	0,00%	5,00%
Sous-total								182360,00 kg							

Terres et cailloux ne contenant pas de substance dangereuse		
	Sous-total	0,00 kg

Categorie de déchets	Description	Code déchet	Quantité	Unité de mesure	Dimension			Poids total (kg)	Localisation	Valorisation matière			Valorisation énergétique	Non valorisé	
					largeur / épaisseur / diamètre	Longueur / profondeur	Hauteur			Réutilisation	Recyclage	Remblayage		Incinération	Enfouissement
Terres et pierres															
1.3 - Voiries, revêtements	Sol en pavés granit	17 05 04	4,100	m2	/	/	/	738,000	Rdc	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
Sous-total								738,00 kg							
Déchets de matériaux à base de fibre et de verre															
Sous-total								0,00 kg							
Emballage en verre															
Sous-total								0,00 kg							
Verre (triés)															
Sous-total								0,00 kg							
Autres DI															
Sous-total								0,00 kg							
DECHETS INERTES (DI)															
Total								7090121,65 kg							

Categorie de déchets	Description	Code déchet	Quantité	Unité de mesure	Dimension			Poids total (kg)	Localisation	Valorisation matière			Valorisation énergétique	Non valorisé	
					largeur / épaisseur / diamètre	Longueur / profondeur	Hauteur			Réutilisation	Recyclage	Remblayage	A incinérer avec valorisation	Incinération	Enfouissement
Divers															
Fenêtres et autres ouvertures vitrées															
5.5 - Menuiserie intérieures	Porte simple vitrage bois	17 06 04	1,000	unite	1,260	/	2,300	46,368	Ensemble du bâtiment	0,00%	76,00%	0,00%	0,00%	0,00%	24,00%
6.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protection solaires	Châssis fixe simple vitrage bois	17 06 04	1,000	unite	1,330	/	0,690	9,177	Façades périphériques	0,00%	76,00%	0,00%	0,00%	0,00%	24,00%
6.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protection solaires	Châssis fixe simple vitrage bois	17 06 04	1,000	unite	1,360	/	0,850	11,560	Façades périphériques	0,00%	76,00%	0,00%	0,00%	0,00%	24,00%
6.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protection solaires	Châssis fixe simple vitrage bois	17 06 04	1,000	unite	0,890	/	0,640	5,696	Façades périphériques	0,00%	76,00%	0,00%	0,00%	0,00%	24,00%
6.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protection solaires	Châssis fixe simple vitrage bois	17 06 04	12,000	unite	1,540	/	0,550	101,640	Façades périphériques	0,00%	76,00%	0,00%	0,00%	0,00%	24,00%
5.5 - Menuiserie intérieures	Châssis fixe simple vitrage bois	17 06 04	5,000	unite	0,650	/	1,500	48,750	Ensemble du bâtiment	0,00%	76,00%	0,00%	0,00%	0,00%	24,00%
5.5 - Menuiserie intérieures	Porte simple vitrage bois	17 06 04	22,000	unite	0,730	/	2,040	524,198	Ensemble du bâtiment	0,00%	76,00%	0,00%	0,00%	0,00%	24,00%
6.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protection solaires	Porte simple vitrage métal	17 06 04	1,000	unite	4,560	/	3,800	277,248	Façades périphériques	0,00%	76,00%	0,00%	0,00%	0,00%	24,00%
6.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protection solaires	Fenêtre simple vitrage aluminium	17 06 04	28,000	unite	1,000	/	1,600	896,000	Façades périphériques	0,00%	76,00%	0,00%	0,00%	0,00%	24,00%
6.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protection solaires	Châssis fixe simple vitrage bois	17 06 04	288,000	unite	1,000	/	1,600	4608,000	Façades périphériques	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
							Sous-total	6528,64 kg							
Mélange de DND listés ci-dessus															
5.1 - Cloisons	Cloison de séparation amovible (panneaux agglomérés + montant aluminium)	17 06 04	508,420	m2	/	/	2,600	17794,700	Rdc	0,00%	76,00%	0,00%	0,00%	0,00%	24,00%
5.1 - Cloisons	Cloison de séparation amovible (panneaux agglomérés + montant aluminium)	17 06 04	345,800	m2	/	/	2,600	12103,000	Rdc	0,00%	76,00%	0,00%	0,00%	0,00%	24,00%
5.5 - Menuiserie intérieures	Porte coupe feu métal	17 04 05	1,000	unite	2,040	/	2,200	112,200	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
5.5 - Menuiserie intérieures	Porte coupe feu métal	17 04 05	2,000	unite	1,000	/	2,000	100,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
5.5 - Menuiserie intérieures	Porte coupe feu métal	17 04 05	1,000	unite	2,100	/	2,250	118,125	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
5.5 - Menuiserie intérieures	Porte coupe feu métal	17 04 05	2,000	unite	0,850	/	2,070	87,975	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
5.5 - Menuiserie intérieures	Porte coupe feu métal	17 04 05	1,000	unite	1,620	/	2,300	93,150	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
5.3 - Plafonds suspendus	Panneau fibralth	17 06 04	138,300	m2	/	/	/	1590,450	Rdc	0,00%	30,00%	0,00%	0,00%	0,00%	70,00%
5.5 - Menuiserie intérieures	Porte coupe feu métal	17 04 05	1,000	unite	1,700	/	2,100	89,250	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
3.4 - Refends	Parpaings mâchefer	19 01 12	511,120	m2	0,200	/	/	189114,400	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
5.5 - Menuiserie intérieures	Porte coupe feu métal	17 04 05	2,000	unite	0,730	/	2,040	74,460	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
5.5 - Menuiserie intérieures	Porte coupe feu métal	17 04 05	2,000	unite	1,460	/	2,310	168,630	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
							Sous-total	221446,34 kg							
Végétaux															
							Sous-total	0,00 kg							
Terre végétale															
							Sous-total	0,00 kg							
Autres matériaux ou DND															
							Sous-total	0,00 kg							
Total Divers							227974,98 kg								
DECHETS NON DANGEREUX (DND)															
Total							764152,80 kg								

Categorie de déchets	Description	Code déchet	Quantité	Unité de mesure	Dimension			Poids total (kg)	Localisation	Valorisation matière			Valorisation énergétique	Non valorisé	
					largeur / épaisseur / diamètre	Longueur / profondeur	Hauteur			Réutilisation	Recyclage	Remblayage	A incinérer avec valorisation	Incinération	Enfouissement

DE (Déchets d'équipements)

Equipements sanitaires (lavabos, éviers, WC ...)

9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, urinoirs, etc.)	Lavabo suspendu	17 01 03	18,000	unite	/	/	/	207,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	85,00%	0,00%	0,00%	0,00%	15,00%
9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, urinoirs, etc.)	Evier céramique 1 bac	17 01 03	4,000	unite	/	/	/	76,000	Rdc	0,00%	85,00%	0,00%	0,00%	0,00%	15,00%
9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, urinoirs, etc.)	Lavabo suspendu	17 01 03	27,000	unite	/	/	/	310,500	Ensemble du bâtiment	0,00%	85,00%	0,00%	0,00%	0,00%	15,00%
9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, urinoirs, etc.)	Bac à douche	17 01 03	1,000	unite	0,700	0,700	/	31,360	Ensemble du bâtiment	0,00%	85,00%	0,00%	0,00%	0,00%	15,00%
9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, urinoirs, etc.)	Urinoir	17 01 03	6,000	unite	/	/	/	42,000	Rdc	0,00%	85,00%	0,00%	0,00%	0,00%	15,00%
9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, urinoirs, etc.)	Bac à douche	17 01 03	2,000	unite	0,650	0,650	/	54,080	Ensemble du bâtiment	0,00%	85,00%	0,00%	0,00%	0,00%	15,00%
9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, urinoirs, etc.)	WC turc	17 01 03	8,000	unite	/	/	/	136,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	85,00%	0,00%	0,00%	0,00%	15,00%
9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, urinoirs, etc.)	WC monobloc	17 01 03	8,000	unite	/	/	/	256,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	85,00%	0,00%	0,00%	0,00%	15,00%
Sous-total								1112,94 kg							

Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)

8.2 - Équipements de ventilation (CTA, unités intérieures, bouches de ventilation, etc.)	Centrale de traitement d'air	20 01 35*	3,000	unite	1,900	11,500	1,450	417,000	Rdc	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
8.1 - Équipements de chauffage (chaudières, radiateurs à eau, radiateurs électriques, etc.)	Vanne 2 voies	17 09 04	7,000	unite	/	/	/	3,500	Rdc	0,00%	70,00%	0,00%	0,00%	0,00%	30,00%
8.1 - Équipements de chauffage (chaudières, radiateurs à eau, radiateurs électriques, etc.)	Radiateur acier	17 04 05	1,000	unite	1,140	/	0,420	40,698	Rdc	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
8.2 - Équipements de ventilation (CTA, unités intérieures, bouches de ventilation, etc.)	Centrale de traitement d'air	20 01 35*	1,000	unite	2,730	1,290	1,450	0,000	Rdc	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
8.1 - Equipemnts de chauffage (chaudières, radiateurs à eau, radiateurs électriques, etc.)	Convecteur électrique	20 01 35*	7,000	unite	0,550	0,100	0,400	0,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%

Sous-total461,20 kg

Equipements de chauffage, climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux

8.3 - Équipements de climatisation (groupes froids, cassettes, etc.)	Climatiseur	16 02 11*	1,000	unite	/	/	/	20,000	Rdc	0,00%	25,00%	0,00%	0,00%	0,00%	75,00%
8.3 - Équipements de climatisation (groupes froids, cassettes, etc.)	Groupe frigorifique	16 02 11*	1,000	unite	/	/	/	70,000	Façades périphériques	0,00%	25,00%	0,00%	0,00%	0,00%	75,00%

Sous-total90,00 kg

Matériel industriel ou mobilier

11.1 - Mobiliers intérieurs	Meubles bas portes battantes	20 03 07	2,000	unite	0,900	2,600	0,700	409,500	Ensemble du bâtiment	0,00%	67,00%	0,00%	0,00%	0,00%	33,00%
11.1 - Mobiliers intérieurs	Meubles bas portes battantes	20 03 07	3,000	unite	0,800	1,200	0,600	216,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	67,00%	0,00%	0,00%	0,00%	33,00%

Sous-total625,50 kg

Categorie de déchets	Description	Code déchet	Quantité	Unité de mesure	Dimension			Poids total (kg)	Localisation	Valorisation matière			Valorisation énergétique	Non valorisé	
					largeur / épaisseur / diamètre	Longueur / profondeur	Hauteur			Réutilisation	Recyclage	Remblayage	A incinérer avec valorisation	Incinération	Enfouissement
Conduits de fluide et canalisations															
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation en acier Ø	17 04 05	15,000	ml	0,050	/	/	39,750	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation en acier Ø	17 04 05	25,000	ml	0,070	/	/	92,750	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation en Cuivre Ø	17 04 01	42,000	ml	0,012	/	/	15,120	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation en Cuivre Ø	17 04 01	12,000	ml	0,022	/	/	7,920	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation PVC Ø	17 02 03	14,000	ml	0,050	/	/	11,200	Ensemble du bâtiment	0,00%	23,00%	0,00%	36,00%	41,00%	0,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation PVC Ø	17 02 03	5,000	ml	0,070	/	/	5,600	Ensemble du bâtiment	0,00%	23,00%	0,00%	36,00%	41,00%	0,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation PVC Ø	17 02 03	20,300	ml	0,150	/	/	48,720	Ensemble du bâtiment	0,00%	23,00%	0,00%	36,00%	41,00%	0,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation PVC Ø	17 02 03	2,000	ml	0,200	/	/	6,400	Ensemble du bâtiment	0,00%	23,00%	0,00%	36,00%	41,00%	0,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation en Cuivre Ø	17 04 01	26,000	ml	0,018	/	/	14,040	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation galvanisé Ø	17 04 07	17,000	ml	0,060	/	/	13,260	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation PVC Ø	17 02 03	2,000	ml	0,040	/	/	1,280	Ensemble du bâtiment	0,00%	23,00%	0,00%	36,00%	41,00%	0,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation PVC Ø	17 02 03	20,000	ml	0,080	/	/	25,600	Ensemble du bâtiment	0,00%	23,00%	0,00%	36,00%	41,00%	0,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation PVC Ø	17 02 03	16,000	ml	0,060	/	/	15,360	Ensemble du bâtiment	0,00%	23,00%	0,00%	36,00%	41,00%	0,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation PVC Ø	17 02 03	15,000	ml	0,100	/	/	24,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	23,00%	0,00%	36,00%	41,00%	0,00%
10.2 - Distributions électriques (câblages, chemins de câbles, réseaux informatiques et ...)	Goulotte PVC	17 02 03	120,000	ml	/	/	/	24,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	23,00%	0,00%	36,00%	41,00%	0,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation en fonte Ø	17 04 05	14,000	ml	0,140	/	/	160,720	Façades périphériques	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation PVC Ø	17 02 03	8,060	ml	0,140	/	/	18,054	Façades périphériques	0,00%	23,00%	0,00%	36,00%	41,00%	0,00%
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Canalisation PVC Ø	17 02 03	128,100	ml	0,140	/	/	286,944	Façades périphériques	0,00%	23,00%	0,00%	36,00%	41,00%	0,00%
							Sous-total	810,72 kg							

Câbles															
10.2 - Distributions électriques (câblages, chemins de câbles, réseaux informatiques et	Estimation câbles électriques (Courant fort)	17 04 11	645,000	ml	/	/	/	419,250	Ensemble du bâtiment	0,00%	70,00%	0,00%	0,00%	0,00%	30,00%
							Sous-total	419,25 kg							

Equipement divers (ascenseurs, armoires TGBT,...)															
12.1 - Ascenseurs	Machinerie pour ascenseur	17 04 05	4,000	unite	1,100	1,400	2,100	3945,480	Ensemble du bâtiment	0,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%
9.4 - Sprinklages et réseaux	Réseaux et terminaux RIA (Robinet d'Incendie Arr	17 09 04	13,000	unite	/	/	/	455,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	70,00%	0,00%	0,00%	0,00%	30,00%
							Sous-total	4400,48 kg							

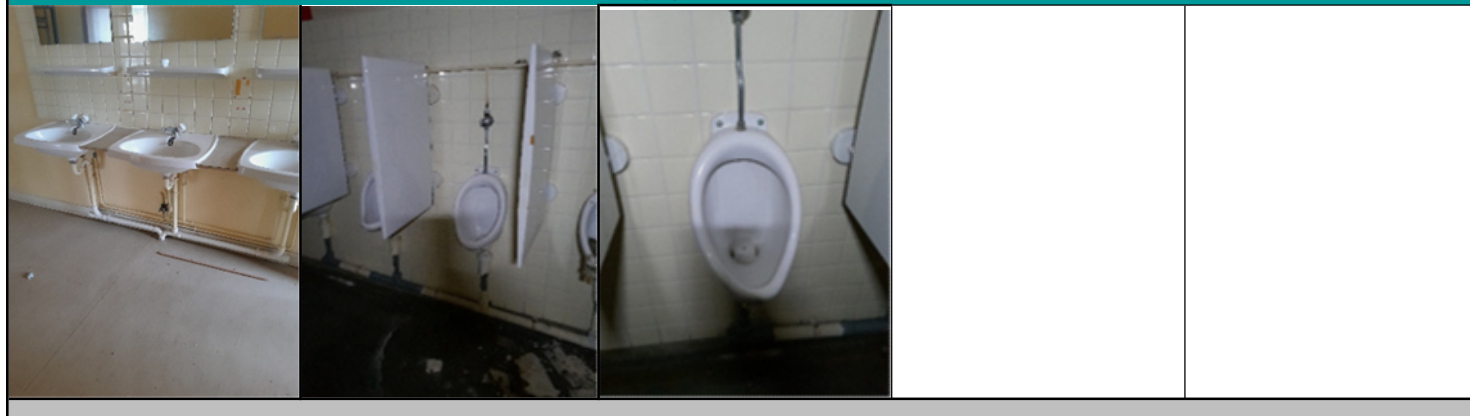
Categorie de déchets	Description	Code déchet	Quantité	Unité de mesure	Dimension			Poids total (kg)	Localisation	Valorisation matière			Valorisation énergétique	Non valorisé	
					largeur / épaisseur / diamètre	Longueur / profondeur	Hauteur			Réutilisation	Recyclage	Remblayage	A incinérer avec valorisation	Incinération	Enfouissement
DEEE (Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques)															
Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)															
					Sous-total	0,00 kg									
Électroménagers															
11.3 - Équipements	Cuisiniere	20 01 35*	1,000	unite	0,500	0,300	/	6,000	R+1	0,00%	70,00%	0,00%	0,00%	0,00%	30,00%
					Sous-total	6,00 kg									
Autres DEEE contenant des substances dangereuses															
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	1,000	unite	1,440	/	0,630	45,360	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	6,000	unite	0,920	/	2,000	552,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	5,000	unite	2,200	/	1,970	1083,500	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	10,000	unite	0,200	/	0,300	30,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.3 - Appareils d'éclairage	Réglette tube néon plastique	20 01 36	17,000	unite	/	/	/	34,000	Rdc	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	2,000	unite	0,590	/	0,250	14,750	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	7,000	unite	0,590	/	0,900	185,850	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	5,000	unite	0,340	/	0,740	62,900	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	3,000	unite	5,050	/	2,300	1742,250	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	15,000	unite	0,410	/	0,460	141,450	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	5,000	unite	0,420	/	0,450	47,250	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	2,000	unite	0,350	/	0,380	13,300	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.1 - Tableaux généraux basse tension et armoires divisionnaires	Armoire électrique	20 01 36	1,000	unite	0,690	/	0,760	26,220	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.7 - Systèmes de sécurité	Bloc de secours	20 01 36	30,000	unite	/	/	/	39,000	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.3 - Appareils d'éclairage	Hublot	20 01 36	6,000	unite	/	/	/	7,800	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
10.3 - Appareils d'éclairage	Réglette tube néon métallique	20 01 36	919,000	unite	/	/	/	2113,700	Ensemble du bâtiment	0,00%	77,00%	0,00%	0,00%	0,00%	23,00%
					Sous-total	6139,33 kg									

DE (Déchets d'équipements)		
	Total	25914,32 kg

Annexe 3

Fiches produits détaillés

Equipement sanitaire



Filière de réemploi possible :

Filière local	Plateau Circulaire Adresse : 2b rue des frères Chappe, 14540 Grentheville France email : contact@plateaucirculaire.fr Web : https://www.plateaucirculaire.fr/
Filière numérique	REFAIR / Cycle-up <i>commercialise des matériaux de réemploi issus de chantiers de déconstruction.</i> Site internet : https://refair-bm.fr Site internet : https://www.cycle-up.fr/home
In-situ / Ex-situ	Réutilisable sur le futur site ou sur d'autres sites du donneur d'ordre.

Caractéristique Physique

Description	Quantité	Unité de mesure	Dimension			Type d'assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Matériaux constitutif	Localisation
			largeur / épaisseur / diamètre	Longueur / profondeur	Hauteur					
Lavabo suspendu	18,000	unité	/	/	/	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Céramique	Ensemble du bâtiment
Urinoir	6,000	unité	/	/	/	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Céramique	Rdc

Piste de réemploi

Usage recommandé	Réemploi pour le même usage, par un acteur du réemploi spécifique ou des particuliers.
------------------	--

Préconisation

Méthode dépose	La dépose doit être réalisée avec soin afin de préserver l'intégrité de la céramique. Couper l'alimentation en eau et démonter les fixations sans choc ni contrainte excessive. Utiliser des outils adaptés pour éviter fissures et éclats. Manipuler chaque élément individuellement et éviter tout contact direct entre pièces.
Nettoyage et tri	Le nettoyage consiste à éliminer les résidus de calcaire, joints et impuretés sans altérer la surface. Utiliser des produits non abrasifs et des outils doux (éponge, chiffon). Un détartrage peut être effectué si nécessaire, suivi d'un rinçage à l'eau claire. Sécher complètement avant stockage pour éviter toute dégradation
Stockage et conditionnement	Les équipements doivent être stockés dans un espace sec, à l'abri des chocs et des variations de température. Prévoir des protections individuelles (mousse, carton) pour chaque élément. Le stockage se fait de préférence sur palette stable, sans superposition directe. Identifier clairement les produits pour faciliter leur réemploi.
Transport	Le transport doit garantir la protection contre les chocs et vibrations. Les éléments sont calés et fixés solidement dans le véhicule. Utiliser des emballages adaptés pour éviter tout mouvement pendant le trajet. Manipuler avec précaution lors du chargement et déchargement afin de prévenir toute casse.

Cloison modulaire Aluminium vitré



Filiaire local	Plateau Circulaire Adresse : 2b rue des frères Chappe, 14540 Grentheville France email : contact@plateaucirculaire.fr Web : https://www.plateaucirculaire.fr/
Filière numérique	REFAIR / Cycle-up <i>commercialise des matériaux de réemploi issus de chantiers de déconstruction.</i> Site internet : https://refair-bm.fr Site internet : https://www.cycle-up.fr/home
In-situ / Ex-situ	Réutilisable sur le futur site ou sur d'autres sites du donneur d'ordre.

Caractéristique Physique										
Description	Quantité	Unité de mesure	Dimension			Type d'assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Matériaux constitutif	Localisation
			largeur / épaisseur / diamètre	Longueur / profondeur	Hauteur					
Cloison de séparation amovible (panneaux agglomérés + montant aluminium)	508,420	m2	/	/	2,600	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Bois+Verre+Aluminium+Laine de Verre	Rdc
Cloison de séparation amovible (panneaux agglomérés + montant aluminium)	345,800	m2	/	/	2,600	Mécanique	Entre 10 et 50 ans	Bon	Bois+Verre+Aluminium+Laine de Verre	Rdc

Piste de réemploi	
Usage recommandé	Réemploi pour le même usage, par un acteur du réemploi spécifique ou des particuliers. Même usage, meubles (table basse, vitrine armoire), cloison de séparation transparente, décoration.

Préconisation	
Méthode dépose	Déparclosage et retrait du verre pour retrouver les fixations des moduels entre eux. Sinon sciage avec scie plongante pour séparation des modules entre eux.
Nettoyage et tri	La cloison nécessite un nettoyage succinct occasionnel, de l'eau et du savon suffise à la nettoyer.
Stockage et conditionnement	Sur la tranche dans des racks adaptés, au moyen de protections adéquates (bandes et coins mousse, feuille intercalaires, etc.).
Transport	Les précautions nécessaires doivent être prises en vue de limiter la détérioration des éléments : protections intercalaires, protections des coins et des tranches, sanglage des éléments.

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI- DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES
Tél : 0557341313
Fax : 05 57 34 06 62
Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR
Portefeuille : 0033074244

Vos références :

Contrat n° 7627751904

Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC

Ainsi que :

AED EXPERTISES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

AED SERVICES
4 Allée Pierre Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **01/07/2024** garantissant sa responsabilité civile et professionnelle pour les activités suivantes :

CONSTATS ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE (DDT)

Etablissement des documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :

1/ En cas de vente d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1 à 7 de l'article L 271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

2/ En cas de location de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L 1334-5 et L 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état des risques naturels, miniers et technologiques prévu à l'article L 125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article ;
- Le diagnostic de performance énergétique (DPE) prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;

- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'information sur la présence d'un risque de mэрule prévu à l'article L 133-9 du code de la Construction et de l'habitation

AUTRES PRESTATIONS

- Mesurages Loi Carrez et Loi Boutin
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro (PTZ)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Etats des lieux locatifs « Loi SCELLIER »
- Diagnostics radon
- Diagnostics relatifs à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et champignons lignivores
- Diagnostics réglementaires d'accessibilité handicapés
- Etat des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Rédaction des règlements de copropriété dont l'état descriptif de division (EDD)
- Calcul des tantièmes
- Contrôle de la sécurité de l'installation électrique
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition des bâtiments
- Diagnostic technique global (DTG)
- Recherche de fibres céramiques réfractaires (FCR)

DIAGNOSTICS ET RECHERCHE D'AMIANTE.

- Repérages prévus aux articles R1334-20, R 1334-21 R 1334-22 du Code de la Santé publique,
- Repérages et examens visuels avant travaux, avant démolitions dans les différents types d'établissements tels que ERP Catégories 1 à 4, IGH....) comme le prévoit le code du travail
- Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux prévue à l'article R 1334-27 du Code de la Santé publique.
- Examens visuels prévus à l'article R 1334-29-3 du Code de la Santé publique.
- Mesure d'empoussièrement prévue à l'article R 1334-25 du Code de la Santé publique.
- Dossier Amiante des Parties Privatives (DAPP) prévu à l'article R 1334-29-4 du Code de la Santé publique

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

DIAGNOSTICS PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DECHETS (PEMD)

AUDIT REGLEMENTAIRE ENERGETIQUE

DIAGNOSTICS PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Les garanties s'exercent à concurrence des montants de garanties du tableau ci-après.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2025** au **01/07/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à TRESSES le 12 juin 2025
Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	10 000 000 € par année d'assurance
Dont :	
• Dommages corporels	10 000 000 € par année d'assurance
• Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	150 000 € par année d'assurance
• Dommages aux biens confiés	150 000 € par sinistre
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	2 000 000 € par année d'assurance dont 1 000 000 € par sinistre
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	1 500 000 € par année d'assurance dont 1 500 000 € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) :	
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont : Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	1.000.000 € par année d'assurance 100.000 € par année d'assurance
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	20.000 € par litige

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance